

États financiers

**AGENCE CANADIENNE DES
MÉDICAMENTS ET DES
TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ**

Exercice terminé le 31 mars 2023

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Index

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé
Nous avons vérifié les états financiers de l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (« l'organisme »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2023;
- l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des variations de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date;
- les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après dénommés les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que le résultat de ses opérations, ses variations de l'actif net et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section ***Responsabilités de l'auditeur pour la vérification des états financiers*** de notre rapport d'audit.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous avons rempli nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est chargée d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de divulguer, le cas échéant, les questions liées à la continuité de l'exploitation et d'utiliser la méthode de la continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de mettre un terme à ses activités, ou si elle n'a pas d'autre solution réaliste que de le faire.

Les responsables de la gouvernance sont chargés de superviser le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit qui inclut notre opinion.

L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais elle ne garantit pas qu'un audit effectué conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada détectera toujours une inexactitude importante lorsqu'elle existe.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base des états financiers.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, nous exerçons un jugement professionnel et maintenons un scepticisme professionnel tout au long de l'audit.

Aussi, nous devons :

- identifier et évaluer les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et obtenir des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de ne pas détecter une inexactitude significative résultant d'une fraude est plus élevé que pour une inexactitude résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions intentionnelles, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.



Page 3

- acquérir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- évaluer la pertinence des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction;
- nous prononcer sur le caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe de continuité d'exploitation et, sur la base des éléments probants obtenus, déterminer s'il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son activité. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations sont insuffisantes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport de nos auditeurs. Toutefois, des événements ou des conditions futurs peuvent entraîner la cessation de l'activité de l'organisme;
- évaluer la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations à fournir, et déterminer si les états financiers représentent les transactions et événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle;
- communiquer avec les personnes responsables de la gouvernance concernant, entre autres, l'étendue et le calendrier prévus de l'audit et les constatations d'audit importantes, y compris toute lacune importante du contrôle interne que nous aurions identifiée au cours de notre audit.

KPMG A.N.L. / S.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables agréés

Ottawa, Canada

Le 20 juin 2023

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

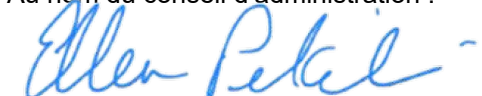
État de la situation financière

31 mars 2023, avec des informations comparatives de 2022

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 974 679 \$	14 361 011 \$
Placements (note 3)	585 000	1 728 588
Comptes débiteurs	701 742	827 391
Charges payées d'avance	1 921 830	1 053 546
	6 183 251	17 970 536
Placements à long terme (note 3)	7 183 745	1 177 000
Immobilisations corporelles (note 5)	5 595 508	6 260 827
	18 962 504 \$	25 408 363 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme :		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	6 189 691 \$	5 590 134 \$
Subventions à payer (note 4)	41 337	1 100 379
Apports reportés – Santé Canada (note 4)	2 100 000	6 168 300
Produits reportés	557 315	1 083 996
	8 888 343	13 942 809
Apports reportés liés aux immobilisations	2 880 684	3 322 569
Incitatifs à la location reportés	2 718 443	2 941 876
	14 487 470	20 207 254
Actif net :		
Non affecté	100 000	100 000
Affecté en interne (note 10)	4 375 034	5 101 109
	4 475 034	5 201 109
Engagements (note 7)		
	18 962 504 \$	25 408 363 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration :



administrateur



administrateur

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec des informations comparatives pour 2022

	Budget 2023	Réelles 2023	Réelles 2022
	(Non vérifié)		
Produits :			
Subventions et produits des prestations de services (note 4)	43 811 092 \$	41 776 966 \$	30 962 181 \$
Frais du secteur	6 665 000	6 629 240	6 535 645
Autres produits (note 6)	636 324	793 261	801 501
	51 112 416	49 199 467	38 299 327
Charges :			
Salaires et avantages sociaux	31 445 769	32 741 605	26 280 159
Honoraires	8 893 158	6 130 256	4 701 156
Contributions à des tiers	2 503 405	3 303 668	–
Frais d'occupation	3 024 259	2 873 708	2 835 314
Installations, ordinateurs et fournitures de bureau	1 543 263	1 553 617	1 529 569
Frais de déplacement	787 628	652 122	4 475
Autres	2 914 934	2 670 566	2 122 055
	51 112 416	49 925 542	37 472 728
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	– \$	(726 075)\$	826 599 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des variations de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec des informations comparatives de 2022

	Non affecté	Affecté à l'interne	2023	2022
Solde au début de l'exercice	100 000 \$	5 101 109 \$	5 201 109 \$	4 374 510 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(726 075)	–	(726 075)	826 599
Virement depuis (vers)	726 075	(726 075)		–
Solde à la fin de l'exercice	100 000 \$	4 375 034 \$	4 475 034 \$	5 201 109 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2023, avec des informations comparatives de 2022

	2023	2022
Encaisse provenant des (affectée aux) :		
Activités opérationnelles :		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(726 075)\$	826 599 \$
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles	948 542	749 631
Amortissement des apports reportés liés aux immobilisations	(725 108)	(526 197)
Amortissement des incitatifs à la location	(223 433)	(248 555)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Comptes débiteurs	125 649	77 952
Charges payées d'avance	(868 284)	(376 072)
Comptes créditeurs et charges à payer	599 557	(359 567)
Subventions à payer	(1 059 042)	(876 788)
Apports reportés – Santé Canada	(4 068 300)	6 168 300
Produits reportés	(526 681)	(430 581)
	(6 523 175)	5 004 722
Activités d'investissement :		
Acquisition de placements	(7 183 158)	(1 172 214)
Produits tirés des placements	2 320 001	582 306
Acquisition d'immobilisations corporelles	(283 223)	(2 039 843)
	(5 146 380)	(2 629 751)
Activités de financement :		
Apports reçus du propriétaire pour l'achat d'immobilisations corporelles	–	984 079
Apports reçus pour l'achat d'immobilisations corporelles	283 223	1 055 763
	283 223	2 039 842
Augmentation (diminution) de trésorerie et équivalents de trésorerie	(11 386 332)	4 414 813
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	14 361 011	9 946 198
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	2 974 679 \$	14 361 011 \$

Voir les notes accompagnant les états financiers.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2023

1. Objectif de l'organisme

L'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé (l'« ACMTS » ou l'« organisme ») est un organisme sans but lucratif indépendant, chargé de fournir aux décideurs en matière de soins de santé au Canada des preuves objectives pour les aider à prendre des décisions éclairées sur l'efficacité clinique et le rapport coût-efficacité des médicaments, des appareils médicaux, des tests diagnostiques, des interventions cliniques ainsi que des programmes de services de santé. Pour ce faire, l'ACMTS agit à titre d'important fournisseur de données, d'avis et de recommandations scientifiques crédibles ainsi que d'outils permettant l'utilisation appropriée des technologies de la santé. L'ACMTS joue également un rôle clé de collaborateur, responsable et fournisseur de preuves scientifiques provenant d'autres sources au Canada et à l'étranger.

L'ACMTS a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. À titre d'organisme sans but lucratif, l'ACMTS est exonérée d'impôts sur les bénéfices.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

a) Constatation des produits

L'organisme comptabilise les produits selon la méthode du report valable pour les organismes sans but lucratif.

Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et comptabilisés à titre de produits en fonction du taux d'amortissement des immobilisations connexes. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, que leur montant peut être raisonnablement estimé et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les frais du secteur sont comptabilisés lorsque le service est fourni sur la durée du contrat, selon la méthode linéaire. Les montants facturés ou reçus conformément aux contrats conclus avec des clients, mais qui ne répondent pas encore aux critères de constatation des produits, sont comptabilisés dans les produits différés.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût. L'amortissement se fonde sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et est calculé selon la méthode linéaire et les taux annuels suivants :

Actif	Taux
Matériel informatique	33 %
Mobilier et matériel	20 %
Bibliothèque	20 %
Logiciels	20 % à 50 %

Un taux correspondant à la moitié des taux indiqués ci-dessus est appliqué pour l'année de l'acquisition.

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle du bail. Les immobilisations en cours de développement ne seront amorties qu'une fois qu'elles seront essentiellement prêtes à être utilisées.

c) Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les montants détenus dans des comptes du marché monétaire sont considérés comme des équivalents de trésorerie puisqu'ils constituent des placements à court terme hautement liquides dont le risque de variation de la valeur est faible.

d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. L'organisme n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur.

Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de l'opération ou à la date d'échéance. Les coûts de transaction, le cas échéant, sont passés en charges au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés dans les autres produits à l'état des résultats.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

2. Principales méthodes comptables (suite)

e) Subventions à payer

L'Organisme conclut des ententes de contribution de financement avec les gouvernements fédéral et provinciaux. Conformément à la politique de comptabilisation des produits, ces apports restreints sont comptabilisés à titre de produits à mesure que les charges connexes sont engagées. Les contributions inutilisées sont comptabilisées à titre de subventions à payer à moins que l'ordre de gouvernement concerné n'ait autorisé l'organisme à reporter le financement à un exercice ultérieur. Le montant des subventions à payer peut changer à la suite du résultat définitif de l'examen des bailleurs de fonds. Si des ajustements sont demandés, ceux-ci seront constatés pour l'exercice au cours duquel ils ont été identifiés.

f) Incitatifs à la location

Les incitatifs à la location reçus à la signature ou au renouvellement d'un bail sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée du bail.

g) Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit formuler des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif et sur la présentation d'information sur les actifs et les passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur le montant des produits et des charges présentés pour les périodes de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont enregistrés aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

3. Placements

a) Placements à court terme :

	2023	2022
Certificats de placement garanti	585 000 \$	1 399 168 \$
Obligations d'État	–	279 327
Compte d'épargne	–	50 093
	585 000 \$	1 728 588 \$

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux fixes s'échelonnant de 2,80 % à 3,75 % et viennent à échéance en 2023 (de 1,4 % à 2,8 % en 2022 avec une échéance en 2022).

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

3. Placements (suite)

b) Placements à long terme :

	2023	2022
Certificats de placement garanti	3 977 800 \$	– \$
Obligations d'État	3 205 945	1 177 000
	7 183 745 \$	1 177 000 \$

Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux fixes s'échelonnant de 1,4 % à 4,6 % et viennent à échéance entre 2024 et 2027. Les obligations d'État portent intérêt à des taux fixes s'échelonnant de 2,2 % à 4,4 % et viennent à échéance entre 2024 et 2027 (de 2,2 % à 4,4 % en 2022 avec une échéance entre 2023 et 2026).

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

4. Subventions gouvernementales et produits de la prestation de services

	Évaluation/utilisation optimale des technologies de la santé/	Examens en vue du remboursement de l'ACMTS	Efficacité des médicaments après leur mise en marché	2023 Total	2022 Total
Alberta	342 804 \$	850 908 \$	– \$	1 193 712 \$	1 132 387 \$
Colombie-Britannique	468 284	1 014 798	–	1 483 082	1 412 997
Manitoba	140 140	521 030	–	661 170	641 894
Nouveau-Brunswick	95 727	218 824	–	314 551	303 287
Terre-Neuve-et-Labrador	69 854	165 377	–	235 231	227 395
Territoires du Nord-Ouest	4 813	25 723	–	30 536	10 964
Nouvelle-Écosse	118 149	262 545	–	380 694	366 768
Nunavut	2 517	25 622	–	28 139	6 758
Ontario	350 000	2 317 109	–	2 667 109	2 464 329
Île-du-Prince-Édouard	18 542	73 950	–	92 492	90 337
Saskatchewan	125 479	498 134	–	623 613	607 052
Yukon	3 881	25 621	–	29 502	8 377
Gouvernement fédéral	24 090 252	1 968 517	3 509 518	29 568 287	29 058 769
	25 830 442	7 968 158	3 509 518	37 308 118	36 331 314
Moins les apports reçus pour l'achat d'immobilisations				(283 223)	(1 055 763)
Plus l'amortissement des apports reportés liés aux immobilisations				725 108	526 197
Financement de Santé Canada comptabilisé de l'exercice précédent				6 168 300	1 977 167
Financement de Santé Canada reporté à l'exercice 2022-2023				(2 100 000)	(6 168 300)
Subventions à payer				(41 337)	(1 100 379)
Plus les fonds additionnels provinciaux ou territoriaux de 2 %				–	41 596
Moins les fonds additionnels reportés provinciaux ou territoriaux					(41 596)
Plus : Valeur cumulée comptabilisée du financement additionnel provincial/territorial de 2 %					451 945
				41 776 966 \$	30 962 181 \$

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

5. Immobilisations corporelles

	Amortissement		2023	2022
	Coût	cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	2 564 140 \$	2 256 718 \$	307 422 \$	337 733 \$
Mobilier et matériel	2 774 325	2 137 907	636 418	739 178
Bibliothèque	660 063	653 955	6 108	23 841
Logiciels	761 874	758 431	3 443	9 682
Améliorations locatives	6 031 427	1 389 310	4 642 117	5 150 393
	12 791 829 \$	7 196 321 \$	5 595 508 \$	6 260 827 \$

Au 31 mars 2022, le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 12 508 606 \$ et 6 247 779 \$.

6. Autres produits

	2023	2022
Produit de symposiums	– \$	240 358 \$
Autres produits	351 089	444 250
Produit d'intérêts	442 172	116 893
	793 261 \$	801 501 \$

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

7. Engagements

a) Contrats de location-exploitation

Aux termes de contrats de location-exploitation visant ses locaux, ses ordinateurs et les services professionnels, l'organisme est tenu d'effectuer les paiements minimaux suivants :

2024	3 285 656 \$
2025	2 759 927
2026	2 601 568
2027	2 573 220
2028	2 573 220
Par la suite	18 794 433
	<hr/>
	32 588 024 \$

b) Contributions à des tiers

L'organisme s'engage à verser des contributions à des tiers pour des projets de recherche approuvés conformément aux ententes de financement établies. Au 31 mars 2023, ces engagements s'élèvent à 13 020 809 \$ pour les exercices ultérieurs. L'organisme peut résilier ces ententes de financement moyennant un préavis de 180 jours sans motif valable ou un préavis de 90 jours si le financement gouvernemental connexe est annulé.

8. Autres activités

L'organisme a le mandat de recueillir des produits pour le programme relatif à la technologie des soins médicaux de l'Association canadienne de normalisation. Les produits et les décaissements correspondants de 408 062 \$ (408 062 \$ en 2022) ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers. Un montant de 204 031 \$ (204 031 \$ en 2022) au titre des comptes créditeurs et charges à payer est détenu en fiducie pour le programme.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

9. Avantages sociaux

L'organisme participe à un régime interentreprises à prestations déterminées qui verse des prestations de retraite administrées par le régime Healthcare of Ontario Pension Plan (« HOOPP »). Pour le régime HOOPP, l'organisme a appliqué la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, car les informations qui permettent d'appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées sont insuffisantes. Les plus récents résultats financiers relatifs à HOOPP indiquent qu'au 31 décembre 2022, le régime était entièrement capitalisé et affichait un excédent de 11,0 G\$. Les écarts entre les estimations actuarielles quant à la capitalisation du régime et les résultats réels peuvent être significatifs et ces écarts sont habituellement capitalisés par les participants. Les informations dont dispose l'organisme sont insuffisantes pour déterminer sa part des actifs et des passifs de retraite.

Les salaires et avantages sociaux de l'exercice comprennent un montant de 2 437 480 \$ (2 032 750 \$ en 2022) qui représente les cotisations que l'organisme est tenu de verser au régime pour l'exercice écoulé.

10. Actif net affecté à l'interne

Le conseil d'administration de l'organisme a établi une politique sur les réserves qui prévoit l'affectation d'une partie de l'actif net. Les soldes affectés font l'objet d'un examen et sont ajustés chaque année par le conseil d'administration. Une partie de l'actif net a été affectée à l'interne pour éventualités juridiques d'au plus 1 million de dollars et pour couvrir les charges d'exploitation éventuelles pour une période maximale de six mois.

Au cours de l'exercice, un montant de 726 075 \$ a été transféré de l'actif net affecté à l'interne à l'actif net non affecté pour couvrir l'insuffisance des produits par rapport aux charges de l'exercice.

11. Instruments financiers

Par ses instruments financiers, l'organisme est exposé à plusieurs risques. L'analyse suivante présente les risques auxquels l'organisme est exposé et les concentrations du risque. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

a) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

11. Instruments financiers (suite)

a) Risque de marché (suite)

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt. L'organisme est exposé à un risque de taux d'intérêt relativement à ses placements porteurs d'intérêt, comme il est indiqué à la note 3.

ii. Risque de change et autre risque de prix

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change. L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. L'organisme ne détient pas d'instruments financiers importants dans une monnaie étrangère ou des placements en actions. b) Concentration du risque

Il existe une concentration du risque lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres assortis de caractéristiques semblables ou assujettis à des conditions économiques, politiques ou autres qui sont semblables. Les placements de l'organisme sont décrits à la note 3.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'organisme s'expose à un risque de crédit relativement à ses débiteurs et à ses placements présentés à la note 3. Il évalue continuellement ses débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. Aucune provision n'a été constituée au cours de l'exercice en cours ou de l'exercice précédent.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Notes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2023

11. Instruments financiers (suite)

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant le financement et les dépenses de fonctionnement du gouvernement et en conservant une réserve pour éventualités, comme il est indiqué à la note 10. Il prépare ses prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

Les risques financiers de l'organisme ont augmenté au cours de l'exercice en raison de la hausse des taux d'intérêt et de l'inflation. La direction estime que ces risques financiers sont atténués de façon appropriée et ne posent pas de risque important pour les activités de l'organisme. Aucun changement important n'a été apporté aux politiques, aux procédures et aux méthodes utilisées pour gérer ces risques au cours de l'exercice.

12. Informations comparatives :

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.

AGENCE CANADIENNE DES MÉDICAMENTS ET DES TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ

Annexe sur les opérations par programme

(non vérifié)

Exercice terminé le 31 mars 2023

	Évaluation des technologies de la santé	Utilisation optimale	Examens en vue du remboursement de l'ACMTS	Services généraux et évaluation	Efficacité des médicaments après la mise en marché	Autre services	Total
Produits							
Subventions et produits des prestations de services	17 225 373 \$	6 363 748 \$	7 968 156 \$	2 445 255 \$	4 760 771 \$	3 013 663 \$	41 776 966 \$
Frais du secteur	-	-	6 026 565	-	-	602 675	6 629 240
Autres	-	-	-	492 128	-	301 133	793 261
	17 225 373	6 363 748	13 994 721	2 937 383	4 760 771	3 917 471	49 199 467
Charges							
Salaires et avantages sociaux	11 298 504	3 451 846	9 443 452	5 628 565	762 976	2 156 262	32 741 605
Honoraires	636 143	389 263	1 819 901	1 798 639	364 765	1 121 545	6 130 256
Subventions	-	-	-	-	3 303 668	-	3 303 668
Assurance	-	-	-	68 015	-	-	68 015
Frais d'occupation	96 756	96 757	-	2 574 106	106 089	-	2 873 708
Communications et publications	22 922	11 905	404 783	366 831	8 049	-	814 490
Bibliothèque	137 989	137 820	72 331	-	-	854	348 994
Frais d'adhésion et perfectionnement professionnel	60 995	43 050	28 509	224 187	438	12 295	369 474
Installations, ordinateurs et fournitures de bureau	45 512	39 817	20 028	1 445 758	2 392	110	1 553 617
Frais de déplacement	123 545	92 202	154 755	232 516	44 262	4 842	652 122
Recrutement	-	-	-	112 590	-	-	112 590
Divers	-	-	-	8 462	-	-	8 462
Amortissement	-	-	-	948 541	-	-	948 541
Soutien général	4 768 967	1 986 720	2 925 445	(10 470 827)	168 132	621 563	-
	17 191 333	6 249 380	14 869 204	2 937 383	4 760 771	3 917 471	49 925 542
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	34 040 \$	114 368 \$	(874 483) \$	- \$	- \$	- \$	(726 075) \$